


Plan Local d'Urbanisme
Hamel

Plan de zonage des risques

Arrêté le :	27 juin 2022
Approuvé le :	03 avril 2023

SAS Urbicom - Aménagement & Urbanisme
Rue de la Chapelle
83 Espace Neptun
62122 HEM-SEAUMONT



Tortequesne

Estrées

Arleux

Palluel

Ecourt-Saint-Quentin

Légende

Risques

- Zones humides du SAGE de la Sensée
- Zones à dominante humide du SDAGE Artois-Picardie
- Zone Inondée Constatée

Aléa de mouvement des argiles

- Aléa fort

Périmètre de protection des captages

- Périmètre de protection éloigné
- Périmètre de protection rapproché

Zones de remontées de nappe

- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

Limites de zone :

- UA : Zone urbaine mixte, correspondant au tissu ancien du village
- UB : Zone urbaine mixte, correspondant aux extensions plus récentes
- UBa : Zone urbaine consacrée à l'activité équestre et à ses équipements
- IAU : Zone à urbaniser
- A : Zone à vocation agricole
- Aa : Zone agricole strictement protégée pour des raisons paysagères
- N : Zone naturelle et forestière de protection stricte du marais et des espaces naturels
- Nn : Zone naturelle correspondant aux secteurs d'habitations légères de loisirs
- Ns : Zone naturelle et forestière reprenant les sites de la carrière, du doimen, de la source et les boisements attenants

La commune de Hamel est concernée par :

- Un risque d'inondation par remontée de nappe (débordements de nappe, inondations de cave)
- Un risque d'inondation par débordement de cours d'eau
- Une zone inondée constatée
- Un aléa de mouvement des argiles moyen à fort
- Un risque sismique (zone 2)
- Un risque lié aux engins de guerre
- La présence de zones humides et à dominante humide.